

FAQ

Appel à manifestation d'intérêt

EXTREMES CLIMATIQUES

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES TRAVAUX D'INTERET DEFENSE

Ce document présente de manière non exhaustive quelques points d'information concernant l'appel à manifestation d'intérêt « Extrêmes Climatiques ». Il n'a aucunement vocation à remplacer un texte d'appel à projets.

Informations clés

Proposition : informations clés

- **Cet appel est un appel à manifestation d'intérêt** : il a pour but de faire remonter les idées des acteurs de recherche et d'innovation sur les thématiques exposées.
Aucune proposition ne sera financée à l'issue de cet appel.
- **Proposition duale** : l'ensemble des applications potentielles (défense et « civil ») peut être abordé.
- S'inscrit dans les axes thématiques décrits dans l'appel à manifestation d'intérêt.
- **1 partenaire « organisme de recherche » obligatoire**, composition restante libre
- **Niveau de TRL : 1 - 6**

Liens utiles

Site de dépôt : <https://aap.agencerecherche.fr/layouts/15/SIM/Pages/SIMNouveauProjet.aspx?idAAP=2470>

Règlement financier et sa FAQ : <https://anr.fr/ef> et <https://anr.fr/fr/contact/faq-ef/>

Déontologie et intégrité scientifique : <https://anr.fr/fr/lanr/engagements/lintegrite-scientifique/>

Processus de sélection : <https://anr.fr/fr/lanr/nous-connaitre/processus-de-selection/>

Plan d'action égalité femmes-hommes : <https://anr.fr/fr/lanr/engagements/le-genre/>

Foire aux questions

| | Question | Réponse | Commentaires et/ou références au texte |
|---------------------------------|--|---------|---|
| Format de la proposition | L'ANR impose-t-elle une trame pour le document scientifique ? | Oui | Cette trame est bien imposée. Les éléments demandés dans la proposition sont rappelés dans la trame |
| | La bibliographie et les annexes sont-elles incluses dans le maximum de page autorisé pour le document scientifique ? | Oui | Bien que pouvant appuyer le propos, elles ne sont pas exigées pour le document. |
| Proposition | Ma proposition peut-elle être financée dans le cadre de cet AMI ? | Non | Cet appel est un appel à manifestation d'intérêt, et non un appel à projets. Il permettra à l'Agence d'innovation de la défense de faire un état des lieux de propositions sur les thèmes indiqués. |
| | Ma proposition couvre plusieurs axes thématiques, lequel dois-je indiquer lors du dépôt ? | - | Deux champs thématiques (principal et secondaire) peuvent être indiqués sur le site de dépôt. |
| | Existe-il un encadrement financier prévisionnel de ma proposition | Non | Le montant prévisionnel de la proposition est laissé libre. Il doit correspondre aux travaux envisagés. |
| Consortium | Je participe à d'autres projets en cours d'évaluation sur des appels à projets ANR, puis-je faire une proposition dans cet appel ? | Oui | Cet appel n'est pas un appel à projet. |
| | Est-ce qu'une start-up peut participer en tant que partenaire à cette proposition ? | Oui | Pour plus d'informations sur les définitions et modalités d'attribution des aides aux entreprises : https://anr.fr/rf |
| Déroulé de l'appel | Par qui et comment ma proposition sera-t-elle analysée ? | - | Cet appel étant un appel à manifestation d'intérêt, les propositions seront analysées par des représentants du Ministère des armées et de l'ANR. |
| L'après | Quelle sera la suite à ma proposition ? | - | L'analyse des propositions faites pourra déboucher sur la création d'appel à projets |